

Mécanisme de l'ONU pour les Tribunaux pénaux internationaux

Juriste adjoint, P-2

DATE LIMITE POUR LE DÉPÔT DES CANDIDATURES :	6 avril 2018
DATE DE PUBLICATION :	8 mars 2018
UNITÉ ADMINISTRATIVE :	Bureau du Procureur
LIEU D'AFFECTATION :	La Haye
RÉFÉRENCE DU POSTE VACANT :	18-LEG-RMT-94179-R-THE HAGUE (R)

Valeurs fondamentales de l'ONU : intégrité, professionnalisme, respect de la diversité

Place dans l'organigramme et rapports hiérarchiques

Le poste est à pourvoir au sein du Bureau du Procureur du Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux (MTPI), division de La Haye. Le titulaire du poste travaille sous la supervision directe du Premier Substitut du Procureur et d'autres substituts du Procureur dans l'équipe affectée au procès de Jovica Stanišić et Franko Simatović.

Fonctions et responsabilités

Le titulaire du poste s'acquitte des fonctions suivantes :

- Il participe à l'analyse des éléments de preuve et à la préparation d'arguments juridiques, de mémoires, de requêtes et d'autres écritures, et rédige des mémorandums d'information.
- Il effectue des recherches juridiques sur diverses questions de fait, de procédure et de fond dans les domaines du droit pénal, du droit international et du droit international humanitaire à l'aide de multiples moyens de recherche ; il sélectionne les documents pertinents, analyse les informations et présente ses conclusions oralement ou par écrit pour évaluation interne.
- Il contribue à la préparation des moyens de preuve, à l'audition des témoins et à l'évaluation des témoignages et des éléments de preuve pendant le procès.
- À la demande du Premier Substitut du Procureur, il interroge les témoins à l'audience.
- Il accomplit les autres tâches et missions qui lui sont confiées.

Compétences

- **Professionnalisme** — Connaissance des procédures et instruments de droit international, notamment pénal, et en particulier de la pratique juridique du TPIY et/ou du MTPI et connaissance factuelle des conflits en ex-Yougoslavie. Bonne connaissance et compréhension des théories, concepts et méthodes applicables dans les enquêtes ; bonnes aptitudes à la recherche, à l'analyse et à la résolution des problèmes, et notamment capacité de cerner les problèmes et de participer à leur résolution ; bonne connaissance des diverses méthodes de recherche à utiliser et des sources à consulter, y compris les sources électroniques sur Internet, Intranet et d'autres bases de données ; bonne faculté de jugement dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées ; capacité de planifier son travail et de gérer de front plusieurs tâches urgentes. Le titulaire du poste tire fierté de son travail et de ses réalisations ; il fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; il apporte à l'exécution de ses tâches la conscience et le souci d'efficacité voulus pour être en mesure d'honorer les engagements contractés, de tenir les délais impartis et d'obtenir les résultats escomptés ; il agit pour des motifs professionnels plutôt que personnels ; il persévère face aux difficultés ; il garde son calme dans les situations de crise.
- **Esprit d'équipe** — Le titulaire du poste collabore avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'institution ; il sollicite l'avis des autres en valorisant leurs idées et leurs compétences ; il est prêt à apprendre au contact des autres ; il fait passer l'intérêt général de l'équipe avant son intérêt particulier ; il accepte les décisions finales du groupe et s'y plie, même si celles-ci ne cadrent pas toujours avec son point de vue ; il partage les réussites de l'équipe et assume sa part de responsabilité dans ses échecs.
- **Planification et organisation** — Le titulaire du poste définit clairement des objectifs compatibles avec les stratégies convenues ; il hiérarchise les activités et tâches prioritaires ; il modifie les priorités en fonction des besoins ; il prévoit le temps et les ressources nécessaires pour mener la tâche à bien ; il tient compte des risques et imprévus dans la planification ; il contrôle l'exécution des plans et les modifie s'il y a lieu ; il tire le meilleur parti du temps disponible.

QUALIFICATIONS

Formation :

Diplôme universitaire supérieur en droit avec une spécialisation en droit international, en droit pénal ou en droit humanitaire. Un diplôme universitaire de premier cycle conjugué à deux (2) années d'expérience professionnelle adaptée peut être envisagé au lieu du diplôme universitaire supérieur.

Expérience professionnelle :

Au moins deux (2) années d'expérience professionnelle dans le domaine juridique, assortie d'une progression des responsabilités, dans un cadre national ou international, en particulier dans le domaine du droit pénal, international ou humanitaire.

Mécanisme de l'ONU

pour les Tribunaux pénaux internationaux

Connaissances linguistiques :

L'anglais et le français sont les deux langues de travail du Mécanisme. Pour le poste annoncé, la maîtrise (à l'oral et à l'écrit) de l'anglais, et une très bonne aptitude à la rédaction et à l'expression orale sont exigées. Une connaissance pratique du français est souhaitable.

Méthode d'évaluation :

Les candidats présélectionnés pourront être invités à passer une épreuve technique suivie d'un entretien visant à déterminer leurs compétences.

Remarque spéciale :

La nomination à ce poste est limitée au Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux. Le contrat du candidat retenu sera d'une durée limitée conformément au financement prévu initialement pour le poste. Le renouvellement du contrat dépend de la prorogation du mandat et/ou des fonds disponibles. Les Tribunaux internationaux n'étant pas intégrés au Secrétariat, les membres du personnel de l'ONU qui y travaillent sont affectés ou détachés par leur département ou leur service d'origine. La nomination des membres du personnel de l'ONU est soumise à l'autorité du Secrétaire général. Les membres du personnel sont censés assumer périodiquement de nouvelles fonctions, conformément aux règles et procédures en vigueur, et peuvent à cet effet être redéployés par le Secrétaire général sur d'autres postes dans toute l'Organisation selon l'évolution des besoins et des mandats.

REMARQUE À L'ATTENTION DES CANDIDATS DÉJÀ PRÉSÉLECTIONNÉS

Les candidats présélectionnés doivent manifester leur intérêt et faire part de leur disponibilité pour les postes vacants en soumettant une version mise à jour de leur notice personnelle et une lettre de motivation.

Gratuité

L'ONU NE PERÇOIT DE FRAIS À AUCUN STADE DU RECRUTEMENT (CANDIDATURE, ENTRETIEN, TRAITEMENT, FORMATION OU AUTRE). ELLE NE S'INTÉRESSE PAS AUX INFORMATIONS BANCAIRES.

Considérations générales

Les candidats devront satisfaire aux conditions fixées à l'article 101, paragraphe 3, de la Charte des Nations Unies et aux critères requis pour occuper le poste. L'ONU est résolue à appliquer les critères les plus stricts en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité pour l'ensemble de ses personnels notamment, mais sans s'y limiter, le respect du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit humanitaire. Un contrôle pourra être effectué sur la base de ces critères notamment, mais pas exclusivement, pour vérifier si les candidats ont commis, ou sont présumés avoir commis des infractions pénales et/ou des violations du droit international relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Aucune restriction ne sera imposée par l'Organisation à l'accès des hommes et des femmes, dans des conditions égales, à toutes les fonctions, dans ses organes principaux et subsidiaires. (Charte des Nations Unies : chapitre 3, article 8.) Le Secrétariat de l'ONU est un espace non-fumeurs.

Les candidats sont priés de suivre attentivement toutes les consignes disponibles sur la plateforme de recrutement en ligne Inspira. Pour obtenir des instructions plus détaillées, ils peuvent se référer au document intitulé « Procédure de dépôt de candidature » (*The Application Process (French)*) et au manuel d'instruction pour le candidat (*Instructional Manual for the Applicant*, en anglais uniquement), accessibles en cliquant sur l'hyperlien « Manuels » en haut à droite de la page d'accueil d'Inspira.

Les candidatures sont présélectionnées automatiquement en fonction des critères d'évaluation publiés dans l'avis de vacance de poste sur la base des informations fournies dans la candidature. Les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes concernant leurs qualifications, notamment au sujet de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leurs connaissances linguistiques. Les candidats doivent garder à l'esprit que toute candidature incomplète ou inexacte est susceptible d'être rejetée. La présélection et l'examen des candidatures seront réalisés sur la base des informations fournies par le candidat. Les candidatures ne pourront pas être modifiées après leur envoi. Les références communiquées par les candidats dont la sélection est envisagée feront l'objet de vérification.

L'avis de vacance de poste publié sur le portail Carrières sera retiré à minuit (heure de New York) à la date limite pour le dépôt des candidatures.

COMMENT POSTULER :

Les candidatures doivent être présentées sur Inspira, le portail de recrutement de l'ONU. Le Mécanisme pour les Tribunaux pénaux internationaux ne peut prendre en compte les candidatures qui lui sont adressées par courriel.

Adresse du site pour les candidats internes : <https://inspira.un.org>

Adresse du site pour les candidats externes : <https://careers.un.org>
